

## **Communiqué de presse de l'ASPO/BirdLife Suisse et Pro Natura du 25 avril 2012**

Le Conseil fédéral doit mettre en œuvre des moyens et des mesures concrètes

### **Stratégie sur la biodiversité saluée**

**Le Conseil fédéral a enfin décidé de mettre en œuvre la stratégie sur la biodiversité afin d'enrayer le déclin de la diversité biologique en Suisse. L'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse et Pro Natura saluent l'approbation de la Stratégie Biodiversité Suisse qui constitue un pas dans la bonne direction. Les deux organisations demandent que les mesures et moyens nécessaires soient débloqués dans un plan d'action afin de transformer l'essai.**

La perte de la biodiversité ne menace pas seulement les bases de notre existence mais péjore aussi l'attractivité de la Suisse, par exemple dans le domaine du tourisme. Avec l'adoption de la Stratégie Biodiversité, le Conseil fédéral se donne enfin les moyens d'agir, alors que la Suisse est l'un des derniers pays qui ne possédait pas jusqu'ici un tel instrument. L'ASPO et Pro Natura saluent cette étape importante mais demandent qu'elle se concrétise rapidement dans la pratique en intégrant tous les domaines concernés.

#### **Plan d'action urgent pour concrétiser la stratégie**

Si le but de la Stratégie Biodiversité Suisse est d'apporter des solutions rapides au déclin de la biodiversité qui continue d'affecter notre pays, alors il est urgent de prendre des mesures concrètes. La protection des marais n'est par exemple pas assurée sur le terrain malgré l'obligation légale existant depuis un quart de siècle: un quart des marais risquent de perdre ainsi leur valeur.

#### **Mettre enfin les moyens nécessaires à disposition**

Le budget fédéral consacré à la protection de la nature stagne depuis des années, malgré la situation alarmante de la biodiversité. 160-180 millions par an seraient par exemple requis pour la seule préservation et entretien des marais et des autres biotopes d'importance nationale. Actuellement, seule la moitié de cette somme est mise à disposition.

#### **Renseignements complémentaires :**

François Turrian, directeur romand de l'ASPO, tél. 079 318 77 75